



FICHE SIGNALÉTIQUE

Section 1 : IDENTIFICATION

1.1 IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Nom du produit: EBM-Lite Part B

Code de produit: Non disponible.

1.2 UTILISATION RECOMMANDÉE DU PRODUIT CHIMIQUE ET RESTRICTIONS

Utilisation: Mortier époxydique.

1.3 DÉTAILS DU FOURNISSEUR DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom/adresse: Custom Building Products
3490 Piedmont Rd, Suite 1300
Atlanta, GA 30305

Numéro de téléphone: (562) 598-8808

1.4 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Numéro de téléphone d'urgence: INFOTRAC 1-800-535-5053 (É-U et Canada)
INTERNATIONAL + 1-352-323-3500

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 CLASSEMENT DU PRODUIT CHIMIQUE

Classe de risques

Toxicité aiguë 4 (Oral)
Corrosion cutanée 1B
Dommages sérieux au niveau des yeux 1
Sensibilisation cutanée 1

2.2 ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

Pictogramme de risques :



Mot indicateur: Danger

Mention de danger: Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée.

Prévention: Se laver les mains minutieusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. Les tenues de travail contaminées ne doivent pas être autorisées en dehors du lieu de travail.

Intervention: En cas d'ingestion: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. En cas d'inhalation : Transporter à l'air frais la personne exposée et la garder dans une position confortable pour la respiration. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Entreposage: Garder sous clef.

Élimination: Détruire le contenu ou le contenant selon toutes les réglementations locales, régionales, nationales ou internationales.

2.3 RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Dangers autrement non classés: Non applicable.

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.1 MÉLANGES

Ingrédient	NUMÉRO DE CAS	% en poids
Acides gras de tallol, produits de réaction avec la tétraéthylènepentamine	68953-36-6	40 - 70
Tétraéthylènepentamine	112-57-2	7 - 13
Isophoronediamine	2855-13-2	15 - 40

Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été omis à titre de secret commercial conformément au paragraphe (i) du § 1910.1200.

Section 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS

4.1 DESCRIPTION DES MESURES DE PREMIERS SOINS

Yeux: En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si l'opération est aisée. Consulter immédiatement un médecin.

Peau: En cas de contact de la peau, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Retirer les vêtements/souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Consulter immédiatement un médecin.

Inhalation: En cas d'inhalation, transporter à l'air frais la personne exposée. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, appliquer un masque à oxygène. Consulter un médecin en cas de malaise.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement à moins que cela ne soit demandé par le personnel médical. Ne jamais rien introduire dans la bouche d'une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.



FICHE SIGNALÉTIQUE

4.2 LES SYMPTÔMES ET LES EFFETS LES PLUS IMPORTANTS, AIGUS ET DIFFÉRÉS

Yeux:	Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des brûlures chimiques graves. Les symptômes peuvent inclure une irritation sévère, avec rougeur prononcée et douleur.
Peau:	Cause des brûlures graves. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, de la douleur, des cloques. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Inhalation:	Peut être nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.
Ingestion:	Nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

4.3 INDICATION DE TOUTE ATTENTION MÉDICALE IMMÉDIATE ET DE TRAITEMENTS SPÉCIAUX NÉCESSAIRES

Remarque pour le médecin:	Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.
Traitements spécifiques:	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

5.1 INFLAMMABILITÉ

Inflammabilité:	Ininflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
------------------------	----------------------------------------------------

5.2 AGENT D'EXTINCTION

Agent d'extinction approprié:	Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.
Agent d'extinction inapproprié:	Aucun connu.

5.3 DANGERS SPÉCIAUX RÉSULTANT DU PRODUIT CHIMIQUE

Produits de combustion:	Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.
--------------------------------	-----------------------------------------------------

Données sur les risques d'explosion:

Sensibilité au choc: Non disponible.

Sensibilité à la décharge statique: Non disponible.

5.4 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL ET PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS

Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

Section 6 : MESURES CONTRE LES DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

6.1 PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE

Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

6.2 MÉTHODES ET MATÉRIAUX DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Méthodes de confinement:	Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.
Méthodes de nettoyage:	Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Section 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

7.1 PRÉCAUTIONS POUR UNE MANIPULATION SÉCURITAIRE

- Manipulation:** Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. (Consulter la section 8)
- Conseils généraux d'hygiène:** Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou fumer.

7.2 CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR UN ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE, Y COMPRIS TOUTE INCOMPATIBILITÉ

- Entreposage:** Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé. Conserver dans un endroit frais et sec. (Consulter la section 10)

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 PARAMÈTRES DE COMMANDE

Directives d'exposition

Limite d'exposition en milieu de travail		
Ingrédient	OSHA-PEL	ACGIH-TLV
Acides gras de tallol, produits de réaction avec la tétraéthylènepentamine	Pas disponible.	Pas disponible.
Tétraéthylènepentamine	Pas disponible.	Pas disponible.
Isophoronediamine	Pas disponible.	Pas disponible.

8.2 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

- Mesures d'ingénierie:** Aérer/ventiler les lieux pour garder l'exposition aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.

8.3 MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Équipement de protection individuelle:

- Protection des yeux et du visage:** Porter des lunettes de protection contre les poussières/les éclaboussures (correctement ajustées), ainsi qu'une protection faciale (écran facial).

Protection de la peau:

- Protection des mains:** Gants résistant aux produits chimiques.

- Protection du corps:** Porter un vêtement de protection approprié.

- Protection des voies respiratoires:** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

- Mesures générales de santé et de sécurité:** Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES DE BASE

Apparence:	Composé pâteux.
Couleur:	Non disponible..
Odeur:	Non disponible.
Seuil d'odeur:	Non disponible.
État physique:	Liquide.
pH:	11.28
Point de fusion/point de congélation:	Non disponible.
Point initial d'ébullition et limite d'ébullition:	Non disponible.
Point d'éclair:	Non disponible.
Taux d'évaporation:	Non disponible.
Inflammabilité:	Ininflammable.
Limite inférieure d'inflammabilité/d'explosion:	Non disponible.
Limite supérieure d'inflammabilité/d'explosion:	Non disponible.
Pression de vapeur:	Non disponible.
Densité de vapeur:	Non disponible.
Densité relative/gravité spécifique:	Non disponible.
Solubilité:	Non disponible.
Coefficient de partage : n-octane/eau:	Non disponible.
Température d'inflammation spontanée:	Non disponible.
Température de décomposition:	Non disponible.
Viscosité:	Non disponible.
Propriétés explosives :	Non disponible.
Propriétés d'oxydation :	Non disponible.

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 RÉACTIVITÉ

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 STABILITÉ CHIMIQUE

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

10.3 POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 CONDITIONS À ÉVITER

Aucun connu.

**FICHE SIGNALÉTIQUE****10.5 SUBSTANCES INCOMPATIBLES**

Oxydants.

10.6 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1 INFORMATIONS CONCERNANT LES EFFETS TOXIQUES****Voies d'exposition probables:** Contact avec la peau, l'absorption par la peau, contact avec les yeux, inhalation, et ingestion.**Symptômes liés aux caractéristiques physiques/chimiques/toxiques:****Yeux:** Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des brûlures chimiques graves. Les symptômes peuvent inclure une irritation sévère, avec rougeur prononcée et douleur.**Peau:** Cause des brûlures graves. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, de la douleur, des cloques. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.**Ingestion:** Nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.**Inhalation:** Peut être nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.**Toxicité aiguë:**

Ingrédient	CL50	DL50
Acides gras de tallol, produits de réaction avec la tétraéthylènepentamine	Pas disponible.	Pas disponible.
Tétraéthylènepentamine	Pas disponible.	Oral 2100 mg/kg, rat Dermique 660 mg/kg, lapin
Isophoronediamine	Pas disponible.	Oral 1030 mg/kg, rat

Valeur globale calculée de toxicité aiguë chimique

CL50 (inhalation)	DL50 (oral)	DL50 (dermique)
Non disponible.	1171.9 mg/kg, rat	> 2000 mg/kg, lapin

Ingrédient	Produits chimiques inscrits comme agent cancérigène ou potentiellement cancérigène (NTP, CIRC, OSHA ACGIH, CP65)*
Acides gras de tallol, produits de réaction avec la tétraéthylènepentamine	Non listé.
Tétraéthylènepentamine	Non listé.
Isophoronediamine	Non listé.

11.2 DIFFÉRÉ, IMMÉDIAT ET EFFETS CHRONIQUES D'UNE EXPOSITION À COURT ET À LONG TERME**Corrosion/irritation cutanée:** Cause des brûlures graves.**Dommage/irritation grave oculaire:** Provoque des lésions oculaires graves.**Sensibilisation des voies respiratoires:** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Sensibilisation de la peau:	Peut provoquer une allergie cutanée.
Exposition unique - STOT:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Effets chroniques:	
Cancérogène:	Ce produit n'est pas classé comme cancérogène.
Mutagenicité des cellules germinales:	Ce produit n'est pas classé comme mutagène.
Toxicité pour la reproduction:	
Développement:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Tératogénique:	N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Embryotoxicité:	N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Fertilité:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Expositions répétées - STOT:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Risque d'aspiration:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Produits toxicologiquement synergiques:	Non disponible.
Renseignements additionnels:	Non disponible.

Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 ÉCOTOXICITÉ

Toxicité aiguë/chronique: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12.2 PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Non disponible.

12.3 POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Bioaccumulation: Non disponible.

12.4 MOBILITÉ DANS LE SOL

Non disponible.

12.5 AUTRES EFFETS NÉFASTES

Non disponible.

Section 13 : ÉLIMINATION

13.1 MÉTHODES POUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Méthode d'élimination: Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Autres méthodes d'élimination recommandées: Non disponible.

Section 14 : INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

14.1 NUMÉRO ONU

DOT	TMD
UN2735	UN2735

14.2 DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT DE L'ONU

DOT	TMD
POLYAMINES LIQUIDES, CORROSIVES, N.S.A. (Isophoronediamine, Tétraéthylènepentamine)	POLYAMINES LIQUIDES, CORROSIVES, N.S.A. (Isophoronediamine, Tétraéthylènepentamine)

14.3 CLASSE DE RISQUES POUR LE TRANSPORT (ES)

DOT	TMD
8	8

14.4 GROUPE D'EMBALLAGE

DOT	TMD
II	II

14.5 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Non disponible.

14.6 TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET LE RECUEIL IBC

Non disponible.

14.7 PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'UTILISATEUR

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 RÉGLEMENTATIONS CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT/MESURES LÉGISLATIVES SPÉCIFIQUES CONCERNANT LA CHIMISATION

Canada : ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique comprend toutes les informations requises du Règlement sur les produits contrôlés.

É.-U. : fiche signalétique préparée conformément à la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29 1910.1200) HazCom 2012

SARA Titre III				
Ingrédient	Section 302 (EHS) TPQ (lb)	Section 304 (EHS) RQ (lb)	CERCLA RQ (lb)	Section 313
Acides gras de tallol, produits de réaction avec la tétraéthylènepentamine	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Tétraéthylènepentamine	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Isophoronediamine	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.

**FICHE SIGNALÉTIQUE****Réglementations de l'État****Proposition 65 de la Californie:**

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

Inventaires mondiaux:

Ingrédient	Canada LIS/LES	États-Unis TSCA
Acides gras de tallol, produits de réaction avec la tétraéthylènepentamine	LIS	Oui.
Tétraéthylènepentamine	LIS	Oui.
Isophoronediamine	LIS	Oui.

NFPA-National Fire Protection Association (association nationale de protection contre les incendies):	
Santé :	3
Incendie :	0
Réactivité :	0

HMIS-Hazardous Materials Identification System (système d'identification des matières dangereuses):	
Santé:	3*
Incendie:	0
Réactivité:	0

ÉVALUATION DES DANGERS : 0 = minime, 1 = faible, 2 = modéré, 3 = sévère, 4 = extrême

Classement SIMDUT:

Catégorie D2B - Sensibilisation de la peau
Catégorie E - Matières corrosives

Symboles de SIMDUT :**AGENCE DE SOURCE DES CLASSEMENTS CANCÉRIGÈNES:**

CP65 Proposition 65 de la Californie

OSHA (O) Occupational Safety and Health Administration (OSHA - Direction générale de la sécurité et de la santé au travail).

ACGIH (G) American Conference of Governmental Industrial Hygienists (conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux).

A1 - Agent cancérogène pour les humains - confirmé.
A2 - Agent cancérogène pour les humains - soupçonné.
A3 - Agent cancérogène pour les animaux.
A4 - Ne peut pas être classé comme cancérigène pour les humains.
A5 - N'est pas soupçonné comme cancérigène pour les humains.

CIRC (I) Centre International de Recherche sur le Cancer.

1 - L'agent (mélange) est cancérogène pour les humains.
2A - L'agent (mélange) est probablement cancérogène pour les humains; il existe peu de preuves de cancérogénicité chez l'humain et suffisamment de preuves de cancérogénicité chez les animaux de laboratoire.
2B - L'agent (mélange) est probablement cancérogène pour les humains; il existe peu de preuves de cancérogénicité chez l'humain en l'absence de preuves suffisantes de cancérogénicité chez les animaux de laboratoire.
3 - L'agent (mélange, circonstance d'exposition) ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'humain.
4 - L'agent (mélange, circonstance d'exposition) n'est probablement pas cancérogène pour l'humain.



FICHE SIGNALÉTIQUE

NTP (N) **National Toxicology Program (programme national de toxicologie).**
1 - Connus pour être cancérogène.
2 - Raisonnablement anticipé être cancérogène.

Section 16 : RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Date de préparation: Mai 29, 2013

Date d'expiration: Mars 16, 2019

Version: 2.1

Date de révision: Mars 16, 2016

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.

Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
Téléphone : (519) 488-5126
www.nexreg.com

Préparé pour : Custom Building Products

Fin de la fiche signalétique